

# Sa maison est... en paille



(LP/Sophie Boutboul)

**Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), hier. Côme (au premier plan), agriculteur, a choisi d'utiliser la paille pour construire les parois extérieures de sa maison.**

## Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines)

**DES TIGES DE PAILLE** virevoltent autour des murs en construction, à quelques mètres d'un champ. Côme Morize, 33 ans, agriculteur à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), voulait que les parois extérieures de sa maison soient constituées de paille. Il est le premier en France à obtenir, pour une maison en bottes de paille porteuse, une garantie décennale, une assurance couvrant les dommages survenus après la réception des travaux, pendant une durée de dix ans. « En fait, nous n'avons pas posé la paille sur des structures en bois. Les 29 ballots d'orge, de 2,20 m sur 1,20 m, moissonnés par Côme, portent à eux seuls le toit », pointe l'architecte Corentin Desmichelle.

Si le céréalier a tout de suite été très confiant sur le mariage des matériaux, entre la dalle étanche, le sol en béton et

les murs extérieurs en paille, il a dû convaincre sa femme. « Elle m'a dit : *C'est la maison des Trois petits cochons, ça brûle*, alors que la paille compressée cède moins facilement au feu qu'un parpaing », sourit le jeune papa, satisfait de cet investissement de 234 000 €. « La paille est un isolant très dense pour l'hiver, et son épaisseur réduit la chaleur à l'intérieur, l'été », assure l'architecte, qui vante le retour d'expérience de la maison en paille Feuillette, construite à Montargis en 1921 et toujours habitée. Côme espère que sa demeure de 127 m<sup>2</sup> vivra au moins deux cents ans : « Et si les futures générations veulent la détruire, tout sera recyclable. »

SOPHIE BOUTBOUL

[www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) / [www.aujourd'hui.fr](http://www.aujourd'hui.fr)

> **VIDÉO**

Visite guidée du chantier